ORIGINAIRES D'OUTRE – MER

Le 28 mars 2006

Contre les discriminations - Pour nos revendications

La situation des originaires d'Outre-mer en métropole demeure toujours aussi préoccupante.

Dans la Fonction publique, c'est la poursuite des refus d'application des droits statutaires pour l'Outre-mer (congés bonifiés, indemnité d'éloignement…), mais aussi dans l'accès aux emplois pour les originaires dans l'hexagone. Un rejet discriminatoire qui nécessite l'intervention de tous les agents sur des dispositions réglementaires qui ne sont pas l'affaire des seuls originaires.

Les luttes engagées ont récemment permis une avancée ; la mise en place d'un groupe de travail au ministère de la Fonction publique pour traiter enfin des revendications et des droits pour les originaires et les personnels en Outre-mer. Ceci étant, à l'évidence, il n'en sortira de résultats réellement positifs que si les salariés s'en emparent pleinement.

Par ailleurs, allant jusqu'au bout de ses démarches, la CGT a décidé de porter 2 dossiers d'originaires à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Mais, là également, ce n'est pas de la seule action juridique qu'il faut tout attendre.

C'est pourquoi, les fédérations CGT de la Fonction publique appellent leurs organisations et tous les agents à intervenir sans attendre à partir des lieux de travail pour :

⇨ Une semaine d'action d'information et de mobilisation dans les services du 27 au 31 mars 2006.
⇨ Une journée de grève et de manifestation le 28 mars 2006.

Pour la région parisienne parcours :
De Port-Royal à Sèvres-Babylone – RDV à 11 H.

POUR NOTAMMENT :

- Le paiement de l'indemnité d'éloignement à tous les ayants-droits, avec la levée de la prescription quadriennale.
- Une ouverture large du droit aux congés bonifiés, sans aucune discrimination.
- Le plafonnement a un prix abordable pour tous, des tarifs aériens.
- Pour l'égalité de traitement dans l'emploi, dans l'accès au logement…

TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION DU 28 MARS !